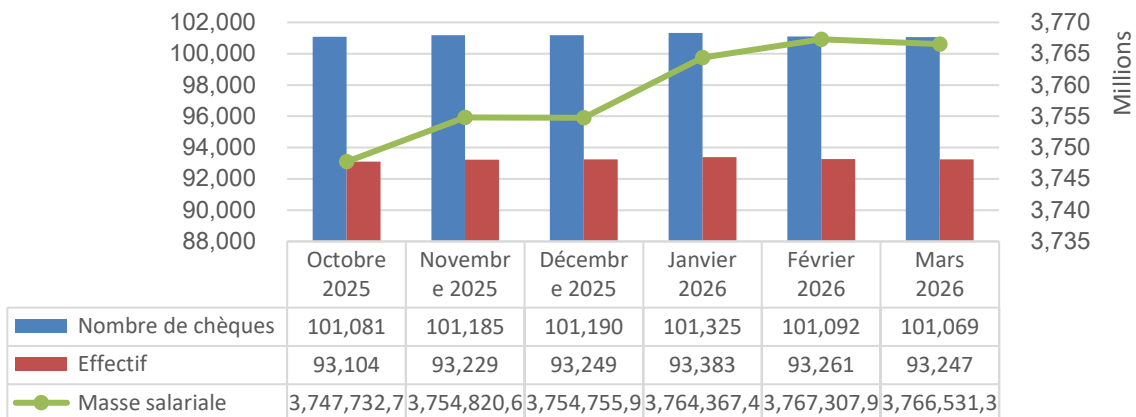


Au 31 mars, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de février, une légère diminution de l'effectif et de la masse salariale. Elle fait état d'un montant de **trois milliards sept soixante-six millions cinq cent trente-et-un mille trois cent soixante-dix & /100 Gourdes (3,766 531,370.00)** pour **101,069** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **93,247** employés dont **28,213 femmes**, soit **30.26 %**. Le paiement par virement bancaire est passé de **28.74 à 61.93%**, ce qui représente une augmentation de **33.19%**, due au paiement par virement bancaire constaté pour les fonctionnaires du MENFP. Le paiement par chèque est constaté : au MARNDR, au MDE (particulièrement au SNGRS), à la DGPNH, au MAE, aux FADH, au MJSAC, et au Sénat.

### Evolution de l'effectif et de la masse salariale Mars 2026 vs. Mars 2025



Au cours du mois de mars 2026, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré un total de **deux cent vingt-deux (222)** nouveaux postes, occupés par **105 femmes** et **117 hommes**, pour un montant de **neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille quatre cent & 00/100 Gourdes (9, 481,400.00)**.

Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de **deux cent quarante-cinq (245)** employés dont **113 femmes**. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à **onze millions quatre cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept & 00/100 Gourdes (11, 459,497.00)**.



## **Comparaison en glissement annuel**

Par rapport au mois de mars 2025, une hausse de **trois cent soixante-douze (372)** emplois et de **quarante-quatre millions huit cent vingt-quatre mille trois cent cinquante-six** Gourdes et 00/100 (**44, 824,356.00**) est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Pour le mois de mars 2025, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient donné lieu à **cent soixante-dix-sept (177)** nouveaux postes occupés par **29** femmes et **148** hommes pour un montant de **huit millions neuf cent soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quinze & 00/100** Gourdes (**8, 968,595.00**).

Quant aux mouvements de cessation, ils concernaient un effectif de **cent quarante (140)** employés dont **58** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élevait à **cinq millions neuf cent cinquante-six mille huit cent & 00/100** Gourdes (**5, 956,800.00**)

Les mouvements affectant les institutions les plus impactées qui ont modifié la feuille de paie pour la période en cours sont les cessations dont les principaux motifs sont les abandons de poste.